

ACTUALITES/ RELEVÉ DE DELIBERATIONS

Conseil d'administration - séance n°97 du 30 mars 2022

Note: Ce relevé de délibérations est diffusé sous la responsabilité de la directrice pour informer rapidement l'établissement des votes du Conseil d'administration. Ce relevé n'a pas vocation à remplacer le compte rendu du conseil d'administration qui sera diffusé après validation par les membres lors de la prochaine séance. Les comptes rendus du CA sont disponibles sur l'intranet de l'établissement.

Présents ou représentés :

Collège des Enseignants chercheurs : MM. GOTLIEB, HIRSCHBERGER, LAIZE, LEIBAR, SOULAS, YUSTA GARCIA

Collège des Administratifs : Mme NAUD ; MM. AGOSTON, COUDRAY, SOW

Collège des Etudiants : MM. RANCIEN, LOUNICI-BRISSAC

Membres de droit : Mme GAUDIN représentant le CROA

Mme HERNANDEZ représentant le président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

Collège des Personnalités extérieures: Mmes LARUE-CHARLUS, REVEDIN, RUI; MM. DETRAZ, LACONIN

Invités:

Mme DUBOURTHOUMIEU, chargée des formations initiales

M. Fitzsimons, maître de conférence TPCAUI, membre élu de la CFVE

Ont assisté avec voix consultative:

La directrice-adjointe: Mme Chimits

La secrétaire générale : Mme GASSIOT-CASALAS

Le président du CPS : M. BOURIETTE

Le président de la CR: M. TAPIE

Le représentant le Rectorat Nouvelle-Aquitaine: M. JARDINE

Excusés:

Collège des Etudiants : M. BRIGGS-STURLESE

Collège des Personnalités extérieures : M. PRIEUR

Membres de droit : M. PAPADATO représentant le président de Bordeaux Métropole

La directrice : Mme ZVENIGORODSKY

Le représentant de la DRAC Nouvelle Aquitaine : Mme DESCAZEAX

Le représentant de la DRFIP Nouvelle-Aquitaine : M. ILIC-COPIN

L'agent comptable de l'ENSAP Bordeaux : M. BENJELLOUN-TOUIMI

Absents:

Collège des Enseignants chercheurs : M. DAVASSE

Collège des Etudiants : Mme ZGAINSKI

La séance s'est déroulée sous la présidence de M. Jean-Jacques SOULAS, enseignant-chercheur.
Avec 19 membres présents ou représentés, le quorum (12) est atteint.

Catherine Chimits, directrice-adjointe, transmet un message de Camille Zvenigorodsky qui est dans l'incapacité de participer à cette séance, immobilisée suite à un accident de ski.

Point d'information sur l'avancée des projets d'offre de formation (HCERES)

➤ Offre de formation architecture

Kent Fitzsimons, coordinateur du groupe de travail du projet, présente un calendrier indiquant toutes les étapes de travail du groupe depuis septembre 2021 et une projection des prochaines réunions et présentations du projet aux instances pour un vote de l'offre de formation au CA du 29 juin prochain.

Ci-dessous les grandes lignes des réflexions menées dans le groupe de travail :

- En licence
 - Restructuration sur l'existant, répartition différente des contenus, introduction de l'optionalité pour permettre à l'étudiant de construire son parcours:
 - Exigences accrues relatives à l'exercice de la profession,
 - Enjeux «d'avenir» relatives aux transitions,
 - Conditions de travail des étudiants, amélioration des rythmes calendaires.
- En master
 - Visibilité des parcours banalisés,
 - Concentration des enseignements obligatoires et consolidation des blocs,
 - Faciliter les parcours des étudiants (stages, lisibilité des options, international).

➤ Offre de formation paysage

Christophe Bouriette et Guillaume Laizé présentent une évolution de l'ossature pédagogique de la formation. Un travail reste à finaliser concernant l'ingénierie pédagogique, l'articulation entre les enseignements majeurs qui sont les projets de paysage et les techniques du vivant et des matérialités, l'apprentissage des étudiants et la mutualisation de cours avec la formation architecture.

Des échanges sont prévus avec la communauté enseignante de la formation paysage concernant la construction des programmes afin de travailler sur un contenu précis des UE sans changer les ECTS.

Les membres du CA proposent de reporter au CA du 5 mai la demi-journée, prévue initialement à cette séance, pour la présentation des offres de formation paysage et architecture.

Ils souhaitent aussi la transmission de documents synthétiques et d'indicateurs en amont de cette prochaine séance afin d'identifier les points de difficultés, de permettre un débat et de pouvoir apporter leur aide.

Relevé des délibérations

Points soumis au vote du CA

- N° 2022-97-1 Orientations budgétaires de la stratégie des emplois 2022-2023: reportée à une prochaine séance du CA.
- N° 2022-97-2 [Répartition des emplois entre formation, recherche et décharges institutionnelles et d'intérêt général : adoptée à l'unanimité.](#)
- N° 2022-97-3 [Offre HMONP en vue de son habilitation : adoptée à l'unanimité.](#)
- N° 2022-97-4 [Orientations 2022-2027 relatives aux formations spécialisées : adoptée à la majorité.](#)
Précisions apportées dans la délibération sur l'équilibre financier à atteindre en 3 ans.
- N° 2022-97-5 Programme de voyages et déplacements pédagogiques (y compris demandes de subventions ministère de la culture et Métropole): reportée à la prochaine séance du CA.
De manière à ce que soient formalisées des propositions d'évolutions argumentées et stratégiques en prenant en compte :
 - Modalités à trouver pour que tous les étudiants puissent avoir une mobilité internationale
 - Positionner les déplacements autres qu'Erasmus en lien avec le réseau international l'AFEX et l'ordre des architectes, moyens d'ouvrir à des carrières internationales
 - Moins de déplacements mais de plus longue durée et favoriser les déplacements régionaux pour les courtes durées, recherche d'aides auprès des CT (département, région)
 - Attention à porter dans la proportion entre dépense et nombre du public étudiant concerné
- N° 2022-97-6 [Ventilation de la subvention au ministère de la transition écologique : adoptée à l'unanimité.](#)
- N° 2022-97-7 [Règles d'encadrement des dépenses des dirigeants : adoptée à l'unanimité.](#)
- N° 2022-97-8 [Aide à la restauration des étudiants boursiers : adoptée à la majorité.](#)
- N° 2022-97-9 [Engagement de l'ENSAP comme membre fondateur de l'association Campus Ecole régionale du patrimoine bâti, de la restauration à l'écoconstruction : adoptée à l'unanimité.](#)

La directrice de l'ENSAP Bordeaux,
Camille Zvenigorodsky

